

## La majoration pour tierce personne

### PIÈCES À FOURNIR POUR L'EXAMEN DU DOSSIER

- Le [bordereau de saisine](#) ou un courrier indiquant de manière précise l'objet de la saisine,
- L'expertise médicale de l'agent par un médecin agréé.

**Le secrétariat de l'instance, après primo instruction du dossier avec son président, se réserve le droit de solliciter d'autres justificatifs, selon les caractéristiques du dossier à instruire.**